Assemblée du 17 juin 2019 « Vert Ardent » Compte-rendu

Accueil & Ordre du Jour.

Guy ouvre l'Assemblée à 19h16, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et particulièrement aux nouveaux et fait un résumé des deux dernières AG.

Guy rappelle aussi le contenu des assemblées précédentes (12 mars et 23 avril) qui avaient été consacrées pour l'essentiel, à l'examen de la Déclaration de Politique Communale. Thème par thème, les projets de la majorité ont été critiqués, notamment avec le concours d'habitant·es et d'associations préoccupées par ces sujets. Signalons que les résultats de ce travail de critique constructive ont fait l'objet d'un document de synthèse qui a déjà été transmis au CdC ainsi qu'aux élue·s Vert Ardent. Il peut également alimenter le travail d'approfondissement, bien nécessaire, au sein des cercles thématiques.

Le Cercle d'Animation, en la personne de Guy, expose et commente l'Ordre du Jour et l'esprit dans lequel nous allons le parcourir.

Micheline nous informe de l'absence, excusée, de Didier. Son interprète en langue des signes n'étant pas disponible, il n'a pas pu être présent pour profiter pleinement de l'Assemblée.

Vert Ardent fait sa fête – 2019

Attilio qui s'était proposé pour animer le cercle de préparation de cette deuxième fête annuelle de Vert Ardent, vient exposer l'état de la préparation, appeler toutes et tous à faire circuler l'info et à être présent es le vendredi 28 juin, au Hangar situé au 43B Quai St Léonard.

Principaux repères:

- Le Hangar (43B quai Saint-Léonard)
- Le vendredi 28 juin
- Programme:

18h : début de la « Masse critique » commençant à l'Esplanade Saint-Léonard ;

19h : repas préparé par les Oiseaux sans têtes ;

Ensuite : Un « Caro-ok » (Karaoké) suivi par la prestation du DJ « Joue ta play-list » et par Radio Bistrot.

Au vu du faible nombre d'inscriptions pour les repas, Attilio nous rappelle de ne pas oublier de s'inscrire à l'avance pour le repas. Le formulaire d'inscription est le suivant (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf2KLbWXymPVqRYn lm5EJYwgm-4JoPJWUx6bB0mHsQ4ZfJFw/viewform) et peut aussi se retrouver sur la page facebook de l'événement.

Ce qui rester à faire et coups de main demandés

On cherche des bénévoles pour les 3 points suivants :

- Montage (durée maximum : 3h). Besoin de 4 bénévoles. Il en manque encore un.
- Entrée et tickets repas (par tranche de 2h de 16h à 2h du matin). Il manque 1 à 2 personne(s) pour la tranche minuit-2h.
- Démontage : Besoin d'environ 3 personnes : Il manque 2 personnes car actuellement, seul Attilio s'est proposé. Un coup de main serait le bienvenu!

Attilio va mettre cette communication sur le groupe Facebook de Vert-Ardent

Le « Journal des Bonnes Nouvelles »

Caroline présente le principe du Journal des Bonnes Nouvelles pour les nouveaux et nouvelles. Elle expose quelques faits saillants des deux mois écoulés, épinglant les interventions des mandataires lors des précédentes séances du Conseil Communal. Elle pointe notamment celles ci :

- Belle action due à Sarah Schlitz: Faire voter un règlement pour que chaque fois qu'il y a des travaux de voiries, les aménagements cyclables soient prévus et intégrés et si ce n'est pas possible, que cela soit dûment motivé. Vote à l'unanimité au Conseil Communal.
- Motion avec PTB et Vega portée par Pierre au sein de Vert-Ardent: Valorisation patrimoniale des wagons-thermos, symbole de la sidérurgie liégeoise. Cela avait été refusé une première fois par Willy Demeyer mais a finalement été voté à l'unanimité au dernier Conseil.
- Liège 2025 : Elena a déposé un projet pour avoir une Assemblée mixte composée de citoyens et de conseillers communaux tirés au sort pour une plus grande démocratie citoyenne et rappelle que les votes sont ouverts sur le site de « Liège 2025 ».

Enfin, Caroline informe que Vert-Ardent a presque rempli tous les mandats dérivés liés à sa représentation au Conseil Communal mais il en reste quelques uns à pourvoir. Redirection vers Muriel pour les personnes intéressées.

Matthieu prend la parole pour le Conseil à l'Action Sociale.

Il nous informe que tous les mardis, se tient un comité spécial du CPAS devant statuer sur les situations difficiles non prévues par la loi.

Précédemment, dans les cas de fraude et après avoir prouvé la fraude, le CPAS prenait des sanctions non proportionnelles qui allaient trop loin.

Par exemple, en cas d'exclusion du CPAS, quand la personne se réinscrivait (parfois bien après), elle devait attendre plusieurs mois avant de recevoir des aides.

Une révision a été faite et implique qu'à présent les sanctions seront relatives en fonction de la collaboration de la personne à la remise en ordre de son dossier. Les sanctions sont également à présent en semaines et en mois au lieu d'être simplement en mois.

Un autre point d'importance concerne l'Article 60.

Pour rappel, l'Article 60 est relatif aux personnes n'ayant pas droit au chômage, inscrites au CPAS et pour lesquelles le CPAS va proposer un emploi pendant une certaine période permettant à la personne de retrouver ses droits au chômage.

Les articles 60 attribués à des employeurs sont de 3 types :

- Le CPAS paye l'entièreté des frais relatifs à l'emploi de la personne.
- Semi : La structure employeuse et le CPAS se partagent les frais.
- La structure prend en charge l'intégralité des frais relatifs à l'engagement de la personne.

L'enjeu est donc l'attribution des Articles 60 de types « gratuit » ou « semi-gratuit ». Il n'existe pas de règles claires d'attribution de ces Articles 60. Vert Ardent a voté contre certaines propositions de l'administration car un grand nombre d'articles 60 de type « gratuit » ont été attribués à Isocèle, grosse structure dont le bilan comptable est positif.

De même, il y a une suppression chez d'autres ASBL comme, par exemple, Barricades.

VA a manifesté son opposition non seulement pour ces deux éléments mais surtout pour la gestion globale trop peu claire de l'attribution des articles 60.

Question de l'AG : ce document d'attribution des articles 60 aux employeurs (ASBL) sera-t-il public ?

Réponse : Les documents relatifs au CPAS sont non-publics.

Pierre intervient et demande si les CAS peuvent faire un texte qui pourrait être le sujet d'une intervention au CC afin de soulever ce problème politique et également de mettre en valeur le travail des CAS de Vert Ardent.

Communications du Cercle de Coordination

Au nom du Cercle de Coordination William accueille les personnes présentes en s'adressant tout particulièrement à celles et ceux qui nous rejoignent pour la première fois.

Il excuse également des membres du CdC qui étaient dans l'impossibilité d'être présent·es ce soir. Il souhaite à toutes et tous une bonne assemblée, qui sera la dernière que nous aurons avant l'été et il donne d'ores et déjà rendez-vous à la fête de Vert Ardent qui aura lieu le 28 juin, comme cela va être expliqué durant la soirée.

Il expose ensuite des éléments de réflexion concernant les résultats des élections du 26 mai dernier et leurs incidences sur Vert Ardent.

Une discussion/ décision a eu lieu au sein de Vert Ardent, en novembre 2018, concernant la situation consécutive au mandat fédéral obtenu par Sarah. Suite à cela, Sarah s'étant engagée à démissionner de son mandat de conseillère communale pour exercer prochainement à temps plein sa fonction de parlementaire fédérale, la procédure réglementaire de désignation des suppléant·es s'applique. William rappelle que, dans le cas des élections locales et contrairement aux élections fédérales et régionales qui viennent d'avoir lieu, il n'y a pas deux listes distinctes (effectif/ves et suppléant·es) mais une seule liste dont l'ordre est exclusivement déterminé par les voix de préférence obtenues le 14 octobre.

En pleine concertation avec le groupe des CC et sa cheffe de groupe, Sophie André a donc été contactée en premier lieu. Pour des raisons personnelles, elle n'exercera pas la fonction. C'est donc ensuite Véronique Dembour qui a été contactée et qui transmettra sa réponse sous peu au Cercle de Coordination.

Tables thématiques de discussion

Guy expose l'organisation générale : trois tables vont travailler simultanément durant une heure environ, avant une mise en commun. Il présente les thèmes pour chacune d'elles et quels sont les objectifs poursuivis :

1. Mandats dérivés.

L'aboutissement du travail du cercle « mandats dérivés » a permis de désigner des mandataires VA dans une série d'instances communales. Il s'agit maintenant de concrétiser les choses, dans un contrat de réciprocité et par un bon suivi des liens entre ces personnes et le reste de Vert Ardent.

2. cotisation et ROI.

La réflexion sur la situation financière de Vert Ardent a fait surgir l'intérêt d'une cotisation à demander aux membres.

Le CdC s'est préalablement saisi du sujet et fait une proposition à discuter à la table, avant la mise au vote en séance plénière ensuite.

3. Bilan et perspectives de Vert Ardent.

Le bilan de 6 mois de VA au CC et au CPAS a été réalisé ainsi que l'analyse du travail fait par le Cercle « Priorités stratégiques de VA ». Une réflexion pour les actions à mener pour la rentrée de septembre sera également faite.

Au sein de chacune de ces tables, des rôles sont prévus, comme d'habitude, pour faciliter le travail et guider les travaux vers les objectifs à atteindre : animation (gestion de la parole et du temps...), apports de contenus, prises de notes et formes de la mise en commun,...

Mise en commun

Après le travail à ces trois tables simultanément, la mise en commun permet d'engranger les éléments suivants :

Mandats dérivés

Guy invite Nathan qui a été désigné comme porte-parole, à venir faire rapport.

Nathan rappelle tout d'abord aux personnes concernées de signer le contrat de réciprocité.

Les accents suivants se dégagent :

- Les personnes mandatées attendent un soutien de Vert Ardent concernant l'exercice de ce mandat notamment des formations sur les bilans comptables, les responsabilités juridiques d'un administrateur, les points auxquels il faut prêter attention, etc.. Etre mis en rapport avec des personnes ayant déjà exercé de tels mandats serait un plus.
- Avoir des rencontres avec les mandataires représentant VA dans des contextes comparables est aussi un plus attendu.
- De plus, on note que s'il y a des attentes des personnes à l'égard de VA, il y a aussi des attentes de VA à l'égard de ces personnes, de manière à assurer la circulation des informations et la cohérence des interventions. Le retour attendu devra se faire au travers, soit d'un rapport oral, soit d'un document standardisé (point sur les dossiers chauds, les problèmes, etc.) quand ce sera nécessaire. Il est donc important que si des éléments étranges ou problématiques surviennent dans une structure, afin de faciliter un retour proactif du mandataire, les mandataires sachent qui contacter.

Parmi les points d'attention identifiés, nous citons : l'accès à la comptabilité, le fonctionnement de la structure, la disponibilité des PV, la conformité des décisions avec

l'Ordre du Jour.

Il ressort que la création d'un Vade Mecum serait nécessaire (par un cercle spécifique ?).

Finances, cotisation et ROI

Virginie invite le CdC et le rapporteur de la table (Renaud) à venir exposer les termes du point à mettre au vote.

 Tout d'abord, et en tant que trésorier, Rémi expose à l'assemblée la situation financière prévisible, sur base d'une estimation des rétrocessions et des remboursements vers Demain et vers Ecolo, des avances faites durant la campagne électorale.

Parmi les chiffres présentés, nous notons

- o 16.000 euros de rétrocessions des CC et CAS (rentrées)
- 14.700 en frais de fonctionnement (sorties)
- o 60.000 euros de dette à Ecolo et 3500 euros à Demain (sorties à échelonner)
- Selon la prévision, on est en perte sur l'année 2019 de 1.600 euros.

Cet examen a conduit à l'intérêt de demander une cotisation annuelle aux membres de Vert Ardent.

Pierre demande à ce que les membres reçoivent cette présentation.

- On rappelle la réflexion menée au sein du CdC et la proposition qui en découle.
- Renaud présente ensuite la conclusion de cette table thématique :
 La conclusion de ce groupe de travail est de demander une cotisation libre sans suggestion de montant. Il est également ressorti qu'il serait important de ne pas discriminer les membres des mouvements composant Vert Ardent, des membres « citoyens » et d'éviter un système de « double cotisation » à Ecolo et à VA.

Mandat est donné au CdC afin de négocier avec les partis concernés pour les flux financiers et les moyens de mise en œuvre. Un angle de réflexion est que les locales (communales) d'Ecolo et de Demain étant au sein de Vert-Ardent, les financements alloués par ces partis/mouvements à leur locale soit transférés en partie à Vert-Ardent sous la forme d'une épuration de la dette. Cependant, les rétrocessions des mandataires sont déjà accordées à Vert Ardent et plus aux mouvements/partis.

La demande d'une cotisation annuelle à VA implique de modifier l'article 3.1 du ROI concernant les membres. En effet, actuellement, les membres d'Ecolo sont automatiquement membres de VA contrairement aux membres de Demain.

 Colette présente donc la proposition de modification de l'art. 3.1. du ROI de Vert Ardent intégrant les différents points de la discussion : « Chaque mois de septembre, les membres de Vert Ardent payent leur cotisation annuelle dont le montant est libre et peut être pris en charge en tout ou en partie, par les mouvements membres de Vert Ardent. »

- Ce point a provoqué plusieurs retours de l'AG :
 - Matthieu revient sur le fait qu'il faudrait un montant minimum notamment comme base de négociation avec les mouvements/partis composant Vert Ardent.
 - Pierre revient sur le fait qu'il faudrait, avant de proposer la modification au ROI, qu'une négociation ait d'abord lieu entre Ecolo, Demain, une représentation des « citoyens » et un membre du CdC (le nom de Micheline est avancé).
 - O De même il soulève le point du cas de l'entrée d'un nouveau mouvement au sein de VA. Il faut inclure ce cas dans la réflexion globale.
 - Vu les faibles retours financiers espérés par une cotisation (~1000 € estimés), Catherine propose un appel au don qui a l'avantage d'une plus grande simplicité de traitement : pas de vérification à chaque AG de qui a payé, etc.
- Ce point est considéré comme n'étant pas assez mûr. Le CdC reporte le point à une date ultérieure et on ne procède pas au vote de la proposition.

Bilan et perspectives

<u>Guy</u> rappelle que le cercle « Stratégie », installé en décembre, devait faire une première présentation devant l'assemblée en juin. Le CdC a donc tenu à mettre le point à l'OJ de ce 17 juin, pour une première discussion. Le point sera remis à l'ordre du jour de l'assemblée, à la rentrée, puis il appelle William et Micheline, portes-parole désignés par cette table.

William présente les points sur lesquels nous devrons travailler à court terme :

- Où en sont les cercles thématiques ? Comment les relancer ?
- Renforcer le lien entre militants et représentants au CC.
- Peu de communication de Vert Ardent depuis les élections. Il est nécessaire de relancer cela également.

Micheline présente ensuite le long terme avec la question principale de comment avoir assez d'énergie et de moyens pour transposer nos désirs en actions.

- A. Bilan: les 2 campagnes successives ont laissé beaucoup d'entre nous sur les genoux
- la base (pourtant des membres actifs et attentifs) peine à trouver le chemin des mandataires,
 - et inversement, les mandataires sont en demande d'interaction avec les membres.
- la plupart des cercles dont les thèmes avaient été choisis post-élections sont en veilleuse.
- bien que tous soient importants, à ce stade, un retour ou un travail des cercles « Stratégie » et « Ressources » serait particulièrement attendu (* voir note du cercle Stratégie résumée par Pierre-Yves)

Questions : comment transmettre une idée d'interpellation aux CC ? – comment assurer le suivi des actions ? (ex. nourriture dans les crèches) – comment faire le lien entre actualités locale et régionale – comment communiquer clairement que nous sommes un parti de

l'opposition, assurer le suivi des interventions des conseillers (CC et CPAS) – comment entretenir la mobilisation citoyenne ? – comment continuer à traduire le principe de transparence -

Eléments de réponses : mieux utiliser les fiches d'adhésion à VA et les renseignements donnés par les membres – compléter la structure de la News Letter (interventions des CC) – anticiper sur certains thèmes indépendamment de l'OJ du Conseil – repenser les relations avec la presse, pratiquement inexistantes – compléter/corriger les fichiers d'envoi – exploiter les relais via les mandats dérivés – travailler la communication entre tous les mandataires, à tous les niveaux.

B. Perspectives: voir les objectifs à 2025 résumés sur la fiche* présentée par Pierre-Yves (après 3 réunions du Cercle Stratégie) — objectifs très riches, autour de nos 3 axes fondamentaux (Participation — Ecologie — Social) qui ne pourront être amorcés que via le travail des cercles, notamment le cercle « Quartiers » , sans oublier la présence militante sur le terrain (on ressort la caravane ?)

En résumé, les maîtres-mots : VIGILANCE – COMBATTIVITE - COMMUNICATION

- * Résumé : Vision urbaine
 - Terrains générationnels
 - Diversité culturelle
 - Quartiers
 - Rassemblement des forces rouges et vertes à Liège
 - Rôle de vigilance et d'excellence/référence sur nos dossiers forts

Une question est de savoir comment conquérir le terrain intergénérationnel. Une réponse est d'identifier des problématiques semblables ainsi qu'une identité culturelle identique. Un lien devra se faire avec le Cercle Quartiers.

Il est également ressorti que nous devons rester attentifs à l'écoute du terrain ce qui est la raison d'être du Cercle Ressources.

Un autre défi consiste à réactiver les forces qui se sont manifestées durant la campagne électorale. Des rencontres seront nécessaires pour rassembler les partis rouges et verts.

Guy réagit en sa qualité de membre de Vert Ardent : il n'est pas d'accord sur le fait qu'il y ait peu de communications vers l'extérieur (FB et blogs). Il demande donc quelle communication on veut avoir, et quels sont les axes et les canaux à privilégier.

Parmi les retours de l'AG:

- Ne pas cibler qu'internet. Il est important de faire également des "flyers" à support physique.
- Mathieu nous dit que VA est une super plateforme pour accueillir les autres mouvements. Un exemple en est qu'Ecolo et Demain se sont présentés distinctement aux élections régionales et que cela s'est passé sans tension au sein de Vert Ardent.
- Il souligne également que les déclarations de presse qui ont eu lieu sont de la communication à support physique et remarque que vu le budget prévisionnel annoncé précédemment, il sera difficile de faire des «toutes-boites».

• Depuis la fin de la campagne, on ne va plus à la rencontre des citoyens. L'AG note à nouveau l'intérêt du Cercle Quartiers.

Après avoir rappelé la fête du 28 juin, Guy lève l'Assemblée à 22h01

Restons en contact, via:

https://vertardent.be/

https://www.facebook.com/vertardent/